Commune de La Flotte 17630 - île de Ré

25, Cours Félix Faure - 17630 LA FLOTTE
Tél : 05.46.09.60.13 - mail : police-municipale@laflotte.fr
Vu la délibération du 18 novembre 2021

DEMANDE D'AUTORISATION DE VOIRIE

Monsieur Le Maire,

Je soussigné (NOM – Entreprise*) .....

Demeurant (Adresse principale*) .....

N°SIRETOBLIGATOIRE : * .....

Tél :* .....

Fax ou mail :* .....

Pour le compte de (NOM – Prénom – Adresse principale) .....

Sollicite l'autorisation d'effectuer (NATURE DES TRAVAUX) :* .....

.....

A l'adresse ci-après :* .....

.....

VEUILLEZ INDIQUER PRECISEMENT LA NATURE DE VOS BESOINS

☐ Rue barrée ☐ Circulation alternée en demie-chaussée ☐ Stationnement interdit

VEHICULES *:(Camion benne, fourgon, ... + indiquer immatriculation obligatoire)*

☐ Une place de stationnement matérialisée au sol (12 m²) : .....

Si stationnement non matérialisé :

☐ Camion benne 12 m² : .....

☐ Gros fourgon (type trafic / 12m²) : .....

☐ Petit fourgon (type vito / 9 m²) :

..... ☐ Un véhicule (7 m²) :

..... ☐ Autre(s) :

.....

ENGINS DE CHANTIER : *(Elévateur, véhicule nacelle, benne, tracteur… + indiquer les dimensions en m²)*

Elévateur : ☐ 10 m² ☐ 15 m²

Benne : ☐ (15 m^3 = 12 m²) ☐ (30m^3 = 15 m²) ☐ .....

☐ Machine à enduire (3.5 m²)

☐ Bétonnière (2 m²)

☐ Autre(s) : .....

ECHAFAUDAGE : ..... m linéaire

MATERIAUX : *(Sable, palettes, tuiles…+ indiquer la surface en m²)*

.....

Pose d'un échafaudage : 0.78 €/Ml / jour Montant Minimum forfaitaire 15€	**Montant Minimum forfaitaire 15€**
Dépôts de matériaux et occupation non commercial du D.P. : 1.70 €/M²/jour	
Déviation de circulation pour des besoins particuliers : 33.15€ la ½ journée	

Divers ou compléments d'informations .....

.....

Période envisagée des travaux (**Date de début et de fin**)* .....

.....

TOUT CHANGEMENT DE DUREE PREVUE DOIT ETRE SIGNALE AUPRES DE LA POLICE MUNICIPALE (06.26.94.37.11 / 06.27.36.34.30) OU DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE DANS LES 5 JOURS SUIVANT L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX SOUS PEINE DE FACTURARION CONFORMEMENT A LA DEMANDE ECRITE EFFECTUEE.

TOUT DEPASSEMENT DE DUREE DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE DEMANDE DE PROLONGATION.

A Le

Signature :

Je soussigné Jean-Paul HÉRAUDEAU, Maire de La Flotte, autorise par la présente l'entreprise citée ci-dessus à occuper le domaine public.

MAIRIE de LA FLOTTE 17630

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé pour permettre de vous contacter dans le cadre du traitement de votre demande. Elles sont conservées uniquement pendant la durée d'instruction de votre demande.
Conformément à la loi "informatique et libertés" et au Règlement général de la Protection des Données (RGPD), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant. Vous retrouverez les modalités d'exercice de ce droit d'accès dans notre protection des données.